



# PROCES-VERBAL

## BUREAU DIRECTEUR – N° 04

---

Réunion en séance restreinte      **2 Juin 2021**  
du :  
à :    **18h00 (séance en visioconférence)**

---

Présidence :                              **Benoit LAINE**

---

Présents :                                   **Bernard BOURILLON – Magali DE BONNEFOY - Michel CASSEGRAIN**

---

### **LABELLISATION**

Le Bureau Directeur,

- sur proposition de la Commission Labellisation,

➔ émet un avis favorable à la désignation des clubs suivants au titre de l'obtention des labels  
Jeunes et Féminines :

. Label Jeunes FFF : SMOC St Jean de Braye – Niveau Espoir

. Label Jeunes FFF : Jargeau St Denis FC – Niveau Espoir

. Label Ecole Féminine de Football : USM Vitry aux Loges – Niveau Espoir

➔ charge le service administratif du District de transmettre la présente décision à la Ligue Centre  
Val de Loire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18H15.

---

Le Président du Bureau Directeur  
Benoît LAINE

**PUBLIE LE 03.06.2021**